

Image not found or type unknown



Objet pris lors de perquisition et non enregistré

Par **Tada**, le **01/09/2019** à **01:18**

Bonjour,
Un gendarme faisant une perquisition a-t-il le droit de "perquisitionner" un objet, en l'occurrence, un cahier intime, sans que celui-ci soit enregistré dans la liste des objets perquisitionnés ?
Je trouve ça troublant.